

ORTHO-BÉNIN-FRANCE

Mission 2018 au Bénin à Cotonou, Bohicon et Parakou et suites de la mission...

Brigitte AUBONNET-CABROLIÉ, Marie BAZILLE, Françoise GARNIER

Notre groupe était composé de quatre orthophonistes, un enseignant spécialisé en surdit , une psychologue sp cialis e dans l'autisme et une  ducatrice.

Nous sommes partis une quinzaine de jours au B nin dont une semaine dans le Nord B nin, ce qui nous a permis de traverser le pays et d'aller rencontrer les  quipes des deux  coles pour enfants sourds avec lesquelles nous travaillons depuis 2003, celle de Parakou et celle de Bohicon, avant de revenir   Cotonou. Depuis 2013, neuf orthophonistes b ninois exercent   Cotonou, dont sept qui ont eu leur dipl me   Lom  en juillet 2013.

Nous avons pu les rencontrer et  changer sur leurs conditions de travail et leurs projets.

A leur demande, nous avons organis  une journ e de formation sur la surdit , l'autisme et la r education vocale o   taient convi s les enseignants des centres



pour enfants sourds. Le r le des enseignants et des orthophonistes dans la prise en charge des enfants a  t  pr cis  en d but de journ e.

Lors de cette rencontre, nous avons remis du mat riel et des documents d'orthophonie ainsi que l'argent n cessaire pour l'achat d'une plastifieuse   l'ABEPO, Association B ninoise des Professionnels de l'Orthophonie, cr e en 2014, ayant pour but de promouvoir l'orthophonie au B nin et de repr senter ses membres, 10 orthophonistes   ce jour (9 B ninois(es) et 1 Fran aise), devant les instances  tatiques. Ses objectifs concernent la formation des orthophonistes, leur reconnaissance l gale et publique, leurs actions sur le terrain (pr vention, d pistage, diagnostique et prise en charge) et leurs  changes avec d'autres professionnels du B nin et d'ailleurs.

Nous avons aussi remis   l'ABEPO un audiom tre portatif Auricheck, achet  par OBF gr ce   une souscription   laquelle ont aussi particip  plusieurs personnes lors du colloque Acfos 2017 et la soci t  Topitek qui nous a accord  une remise. Merci   tous pour ce soutien.

Lors de cette mission, l'enseignant sp cialis  en surdit  a pu rencontrer les  quipes dans les diff rents centres et travailler avec les enfants en pratiquant la LSF. Au B nin, les  quipes utilisent le Fran ais Sign  avec les signes de la Langue des Signes am ricaine. Les  changes ont  t  tr s positifs. Un travail de fran ais sur les mots interrogatifs a permis de mettre en

évidence l'importance d'associer, en permanence, sens et apprentissage. Peu d'enfants oralisent faute d'appareillage et de suivi orthophonique.

A l'EBS, école béninoise des sourds de Cotonou, seule école publique au Bénin pour la prise en charge des enfants sourds, nous avons travaillé avec 17 enfants, récemment appareillés par Afrique Auditions, une entreprise implantée à Cotonou, qui propose des bilans auditifs (audiométrie, tympanométrie, PEA, Otoémissions Acoustiques) et la mise en place de prothèses auditives. Nous avons organisé une séance d'audition avec les jeunes pour nous rendre compte de l'utilisation de leurs aides auditives. Certains réagissaient très bien. OBF s'est donc engagé à aider au financement de bilans auditifs et de quelques séances d'orthophonie entre février et juin 2018, effectués par deux orthophonistes :

- ♦ Un orthophoniste béninois, Daniel Affo, diplômé en 2013 à l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé au Togo, et l'un des membres fondateurs de l'ABEPO.
- ♦ Une orthophoniste française, résidant et travaillant à Cotonou, Coralie Mével, diplômée à Toulouse, membre d'OBF et de l'ABEPO.



Ces deux orthophonistes ont mis en place l'organisation du suivi pour étayer une demande de subvention complémentaire à l'Etat béninois, qui a seulement financé l'appareillage des enfants sans prévoir le suivi audio-prothétique et orthophonique, qui sont tous deux indispensables pour une bonne utilisation des pro-

thèses et une progression linguistique satisfaisante. Daniel Affo et Coralie Mével ont réalisé des tests en avril 2018 au début du suivi et en juillet 2018 en fin de prise en charge, pour évaluer les progrès des enfants et donc justifier la demande de subvention auprès des ministères béninois. Ils ont élaboré un dossier très

complet. Voici quelques extraits : *“Un don d'appareils auditifs a été fait par le Ministère de la famille à dix-sept enfants de l'Ecole Béninoise de Sourds de Vedoko à Cotonou. Les parents des enfants concernés ne pouvaient financer la rééducation orthophonique pourtant indispensable dans ce cas. Pour ces enfants et ces familles à qui ces démarches d'appareillage auditif ont fait espérer une meilleure communication, mais qui n'ont pas les moyens financiers d'offrir des séances d'orthophonie individuelles à leur enfant, il était urgent de mettre en place une prise en charge orthophonique.*

En ce sens, Ortho-Bénin-France a présenté à l'Association Béninoise des Professionnels de l'Orthophonie (ABEPO) son projet de soutien financier d'une action de deux mois. Cette prise en charge, effectuée par des orthophonistes exerçant au Bénin, consisterait à faire passer des bilans aux enfants concernés et à leur proposer des séances de groupe. L'objectif était d'évaluer les bénéfices d'une telle action pour les enfants et leur environnement. Les orthophonistes pourraient par la suite faire valoir leur travail auprès d'autres structures de financement, pour pouvoir continuer à suivre ces enfants”.

Après la passation des bilans, des séances de groupe de 45 mn ont permis d'entraîner les enfants à la lecture labiale, à l'utilisation de leur audition, à l'oralisation avec l'aide des mouvements de la Dynamique Naturelle de la Parole (DNP), à l'entraînement des praxies oro-bucco-faciales. Voici la conclusion du travail effectué : *“Suite à la prise en charge orthophonique groupale des dix-sept enfants de l'EBS récemment appareillés grâce au Ministère de la famille, nous pouvons nous étayer sur les résultats des bilans d'évolution des enfants et sur les dires de leurs parents et enseignants pour faire quelques constats :*

- ♦ *Tout d'abord, les compétences des enfants eux-mêmes se trouvent améliorées par la rééducation orthophonique.*
- ♦ *Les parents ont pu renforcer le soutien et l'estime qu'ils portent à leurs enfants, découvrant les nouvelles compétences que ceux-ci mettent en place. Leur communication avec eux s'améliore, peu à peu.*

Ces résultats positifs encouragent chaque acteur, que ce soient les parents, les professionnels entourant les enfants ou les orthophonistes eux-mêmes, à soutenir la continuité de cette action. En effet, une prise en charge

de deux mois ne permet pas de pérenniser les acquis des enfants et il est probable que ceux-ci régresseraient rapidement sans la poursuite des soins. De plus, les acquisitions des enfants sont encourageantes mais insuffisantes : ils présentent encore de grandes difficultés pour s'exprimer et pour comprendre ce que disent leurs interlocuteurs non-signants.

Chaque acteur porte l'espoir qu'à la suite de cette action, d'autres financeurs soient convaincus de l'efficacité de la rééducation orthophonique auprès des enfants ayant une déficience auditive pour que ce projet de soins puisse se poursuivre".

Lors de notre séjour, nous avons aussi organisé une rencontre avec les membres de l'association des parents de l'APE de l'EBS. Les parents des enfants appareillés étaient très demandeurs et motivés pour s'engager pour la suite du suivi et ils ont posé de nombreuses questions très judicieuses.



Comme toujours lors de nos missions, il nous est bien précisé que notre présence, nos échanges, et l'intérêt manifesté sont très encourageants pour les professionnels sur place, et les familles des enfants, qui sont tous dans des conditions précaires et difficiles. Nous restons donc toujours en contact avec les différents professionnels ainsi qu'avec l'association des parents pour continuer à apporter notre soutien.

Nous nous permettons de faire appel à vous encore une fois pour soutenir notamment ces rééducations des enfants nouvellement appareillés. Il est important que ce "tournant" se passe bien : premiers appareillages et premières rééducations. Vous pouvez faire

un don, déductible des impôts à hauteur de 66% du montant du don, en envoyant un chèque à OBF et en précisant : "Don pour le projet appareillage des enfants de l'EBS".

Merci à vous, merci pour eux.

Ortho-Bénin-France
Françoise Garnier
37 allée du Parc
13770 Venelles

<https://sites.google.com/site/orthobeninfrance/>

Brigitte AUBONNET-CABROLIÉ, vice-présidente d'OBF chargée du dossier surdité.
Marie BAZILLE, vice-présidente d'OBF chargée des parrainages.
Françoise GARNIER, secrétaire d'OBF.